

SÉANCE DU MERCREDI 27 MAI 2015

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Jean-Yves Gentil (PS), président

Scrutateurs : Clovis Brahier (PS) et Gérard Brunner (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (PDC), David Balmer (PLR), Christophe Berdat (PS), Raphaël Ciochi (PS), Maëlle Courtet-Willemin (PDC), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Frédéric Lovis (PCSI), Marcelle Lüchinger (PLR), Murielle Macchi-Berdar (PS), Claude Mertenat (PDC), Jean-Pierre Mischler (UDC), André Parrat (CS-POP), Gilles Pierre (PS), Emmanuelle Schaffter (VERTS) et Vincent Wermeille (PCSI).

Suppléants : Françoise Chaignat (PDC), Thierry Simon (PLR), Antoine Froidevaux (PS), Valérie Bourquin (PS), Jean-François Pape (PDC), Josiane Daepf (PS), Gabriel Friche (PCSI), Stéphane Brosy (PLR), Fabrice Macquat (PS), Vincent Eschmann (PDC), Damien Lachat (UDC), Jean-Pierre Kohler (CS-POP), Martial Farine (PS), Anselme Voirol (VERTS) et Jean-Daniel Tschan (PCSI).

(La séance est ouverte à 14h30 en présence de 60 députés.)

Département des Finances, de la Justice et de la Police (suite)**18. Arrêté portant ratification de la révision du concordat sur les entreprises de sécurité**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 53 députés.

19. Motion no 1111

**Pour l'institution d'une «vraie» fonction de procureur général
Damien Lachat (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1111 est acceptée par 41 voix contre 17.

Département de la Formation, de la Culture et des Sports**20. Interpellation no 838**

**Secrétariat des écoles effectué par les directions : évitons le naufrage !
Vincent Eschmann (PDC)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

21. Loi sur la protection du patrimoine archéologique et paléontologique (deuxième lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 27, alinéa 3

Texte adopté en première lecture :

³ Le propriétaire ayant acquis son immeuble par transfert entre parents en ligne directe ou avant son inscription provisoire ou définitive à l'inventaire en catégorie 1 au sens des articles 10, lettre a, 11, alinéa 2, et 14, alinéa 2, n'est pas tenu de participer financièrement au sens de l'alinéa 2. Cette exception ne s'applique pas aux corporations de droit public.

Commission et Gouvernement :

³ N'est pas tenu de participer financièrement au sens de l'alinéa 2 :

- a) le propriétaire qui a acquis un immeuble avant son inscription provisoire ou définitive en catégorie 1 au sens des articles 10, lettre a, 11, alinéa 2, et 14, alinéa 2; cette exception ne s'applique pas aux corporations de droit public;
- b) le propriétaire qui a acquis, par transfert entre parents en ligne directe, un immeuble que l'ancien propriétaire avait acquis avant inscription selon lettre a.

Au vote, la proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée par 51 députés.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en deuxième lecture, la loi est acceptée par 55 députés.

22. Interpellation no 839

Niveau de la subvention cantonale allouée à la patinoire de Porrentruy : cette valeur est-elle justifiée ?

Quentin Haas (PCSI)

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Michel Choffat (PDC) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

24. Question écrite no 2713

Participation à la rénovation de la patinoire de Porrentruy

Thierry Simon (PLR)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

23. Interpellation no 840

Jurassica, entre craintes et incertitudes : des explications svp !

Yves Gigon (PDC)

Développement par l'auteur.

L'interpellateur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

25. Question écrite no 2714

Le travail des psychologues scolaires est-il évalué ?

Alain Bohlinger (PLR)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

26. Question écrite no 2716

**Garde parentale partagée et école : davantage de précisions
Stéphane Brosy (PLR)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

27. Question écrite no 2719

**Pourquoi interdire aux Jurassien-ne-s l'accès à la formation ES en soins infirmiers ?
David Eray (PCSI)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

28. Question écrite no 2721

**Diminutions des contributions pour le sport : quelles conséquences dans le Jura ?
Géraldine Beuchat (PCSI)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes

**29. Modification de la Constitution cantonale (réalisation de l'initiative parlementaire no 25)
(deuxième lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la Constitution est acceptée par 43 voix contre 8.

30. Motion no 1110

**Rétablir des moyens minimaux pour vivre «agréablement» en EMS.
Jean Bourquard (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1110 est rejetée par 36 voix contre 18.

31. Question écrite no 2715

**Laboratoire cantonale et subventions fédérales A16
Anselme Voirol (VERTS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

32. Question écrite no 2718

**Pièges du numérique et cyber-harcèlement : sensibilisation des jeunes internautes
Josiane Daepf (PS)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

La séance est levée à 17.10 heures.

Delémont, le 28 mai 2015

Le président :
Jean-Yves Gentil

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1127 et 1128
- Postulat no 359
- Interpellation no 841
- Questions écrites nos 2735 à 2741